

Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 03 juillet 2025 à 18 h 45

Président de séance : Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, Maire

Présents : Mmes ARSAC Pascale --- RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck — BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien -
COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Absent excusé : Mme PERRIN Marie-Josèphe pouvoir à Mme RENARD Brigitte

Absent non excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

Quorum : le quorum de 6 est atteint

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du PV du 11 avril 2025,
- Révision du loyer communal situé au 3B Rue de la Boulangerie (1^{er} étage) à compter du 15 juillet 2025

Délibérations adoptées : 13-2025

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le PV du 11 avril 2025. Aucune remarque, le Conseil Municipal approuve ce Procès-Verbal.

Révision du loyer communal situé au 3B Rue de la Boulangerie (1^{er} étage) à compter du 15 juillet 2025 **DM n° 13-2025**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant du loyer à 600,27 € + charges locatives estimées de 20 € (TOEM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur, etc...) à compter du 1^{er} août 2023.

Le locataire actuel de l'appartement situé au 3B Rue de la Boulangerie (1^{er} étage) va partir le 14 juillet 2025.

Selon l'indice de l'INSEE du 1^{er} trimestre 2025, le Maire propose le nouveau loyer à compter du 15 juillet 2025 à 660,00 € (dont 40 € estimés de charges locatives).

Teneur des discussions : vu l'exposé de M. Le Maire, aucune question n'est posée

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des votants fixe le montant du loyer à 620,00 € auquel s'ajouteront les charges locatives d'un montant estimé de 40 € (TOM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur etc...), soit un total de **660,00 €** à compter du 15 juillet 2025.

Scrutin particulier O/N : Non – Vote à mains levées

VOTANTS : 09/09

Questions diverses :

Travaux : Les travaux de l'aire de jeux ont débuté ce matin jeudi 03 juillet 2025. Plusieurs jeux ont été implantés. Le Maire remercie Florian BRACHET pour les travaux de terrassement à l'aire de jeux et pour le trou qu'il a comblé Chemin Saint Laurent. Ils remercient également Messieurs Christophe COEUILLET, Florian BRACHET et Jacques VERNERET pour l'arrosage des plantations pendant les congés de l'employé communal.

Guirlandes de Noël : La pose des guirlandes de Noël se fera le Samedi 29 Novembre 2025 et la dépose le Samedi 03 Janvier 2026. Brigitte RENARD s'occupe de l'animation.

Achats : L'achat et la pose du vidéoprojecteur à la salle des fêtes ont été faits début Juin 2025, la pose d'un poêle à granulés dans un logement communal le 24 juin 2025.

Voirie : Florian BRACHET informe le Conseil Municipal que les travaux de voirie commenceront début septembre après une réunion de chantier. Tous les fossés de la commune seront nettoyés.

Subvention exceptionnelle : Le Maire lit au Conseil Municipal le courrier d'Aliane ANTOINE qui est en finale de l'Equipe de France de boules lyonnaises. Le Conseil Municipal décide de lui octroyer 200 € pour les frais inhérents à cette compétition. Une délibération sera prise ultérieurement pour le versement à l'association de la Boule du Lançon.

Travaux diverses réparations : Madame Brigitte RENARD fait part au Conseil Municipal de plusieurs appels pour différents travaux dans les logements locatifs (problème de volets, une climatisation qui coule et un évier bouché), pour ce dernier, elle a contacté un plombier. Pour les autres réparations, le Conseil Municipal décide que ce sera l'employé communal qui prendra en charge tous ces travaux au retour de ses congés.

Travaux d'entretien sur la passerelle : Madame Brigitte RENARD pose le problème d'entretien, suite à une demande, de la passerelle qui se trouve au croisement des chemins de Champ Fournier et celui de la Grande Grange. Le Conseil Municipal décide que l'employé communal ira entretenir cette passerelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 19 h 10.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENÉL

La Secrétaire de Séance
Brigitte RENARD